

*faisceau de baguettes, emblème de tous les citoyens de la République, figure l'étroite union qui fait leur force et qui doit épouvanter les tyrans coalisés contre eux. La Liberté plante la pique au milieu du faisceau ; elle est surmontée du bonnet ; la Liberté y attache ses regards et de sa main droite elle tient une couronne civique pour ceux qui sauront la mériter. De l'autre côté, l'Égalité, sa compagne immortelle, dans une attitude simple et cependant imposante, range tous les Français sous le même niveau devant la loi, pour exprimer qu'ils ne sont égaux que devant elle ; ce qui est figuré par les tables qui forment le fond du monument et sur lesquelles on se propose de graver les Droits de l'homme et du citoyen, et les lois de la République, dont les titres se lisent au-dessus des deux statues. L'artiste doit faire disparaître les cariatides qui supportent le fronton, pour y substituer deux trépieds sur lesquels brûleront des parfums. Telle est la description de cet ouvrage qui honore le citoyen Chinard. L'hommage qu'il rend à la Liberté, à la République entière, n'est pas le seul titre qui lui mérite l'estime et l'attachement de ses concitoyens. Attaché au service militaire, il combat pour la cause de la Liberté, que ses mains habiles savent si bien représenter avec ses attributs. Forcé par les cris de la malveillance et de la calomnie à découvrir cet ouvrage avant sa perfection, il l'achèvera aussitôt que les ennemis qu'il concourt à repousser, seront éloignés de nos murs. »*

Malgré sa réputation de patriote, Chinard fut en bute à la défiance du peuple. On lui reprochait d'avoir mis dans un simulacre de monument funéraire, des ornements en style antique que l'on prétendait être des fleurs de lys déguisées.

Il avait été décidé que les bureaux de perception des droits d'octroi à la barrière Saint-Clair établis dans deux massifs de maçonnerie ayant la forme d'énormes piédestaux,